

une autre année) ne suffira à satisfaire que quelques centaines de ces hommes dérouterés et cela, apparemment, pour une période limitée, dans la plupart des cas.

Il faudra évidemment faire davantage...

Et je souligne les mots suivants:

...pour éviter au Cap-Breton un autre recul économique marqué.

Le ministre des Mines, M. Comtois, a dit que ce problème régional de longue haleine recevra une attention spéciale du gouvernement fédéral.

Nous voulons savoir en quoi cette attention consiste.

Cette considération doit viser plus que de simples palliatifs et relever du domaine de l'encouragement fiscal, pour attirer de nouvelles industries dans la région. De même, on devrait songer davantage à remplacer les États-Unis par la Nouvelle-Écosse comme fournisseur du demi-million de tonnes de charbon bitumineux que consomme l'usine de caoutchouc synthétique de la *Polymer Corporation*, société du gouvernement d'Ottawa. Si l'on obtenait ce débouché, ce serait à peu près suffisant pour empêcher la mine n° 16 d'être abandonnée l'an prochain, ou au moins, pour prévenir la fermeture d'autres mines.

Le grand danger c'est que, à moins que nous n'obtenions à la fois un bon programme de recherche de nouveaux débouchés pour le charbon au Canada même et un programme audacieux et complet du gouvernement pour raviver tout le fondement industriel du Cap-Breton, l'économie de l'île ne subisse une détérioration continue dont le rythme ira probablement en s'accélégrant.

«Nous ne pouvons pas abandonner cette île», a dit si justement M. Ivan Rand, membre de la Commission royale. «Le Canada, de concert avec la Nouvelle-Écosse, doit établir les conditions qui lui permettront de reprendre confiance et d'affirmer son désir d'une nouvelle vitalité.»

Et cela vaut pour Springhill, Westville, Stellarton et les autres collectivités minières du continent.

Voilà, monsieur, le problème dont nous devrions nous préoccuper, et non pas de ce qui s'est passé en 1957, 1947, 1937 ou même 1867. Le problème est là devant nous, aujourd'hui. Le ministre devrait se lever maintenant et nous dire ce qu'il fera précisément pour donner de l'emploi à ces hommes. Il devrait nous dire également s'il a parlé à son collègue, le ministre des Travaux publics, des maisons que beaucoup de ces mineurs ont achetées et qu'ils ne seront pas capables de payer. Ces maisons sont hypothéquées par la Société centrale d'hypothèques et de logement. C'est un autre problème qu'il faut étudier. Cependant, le grand problème consiste à fournir de l'emploi à ces hommes et à enrayer la détérioration de la situation au Cap-Breton.

M. Southam: Monsieur le président, avant que se termine le débat sur le présent crédit de l'Office fédéral du charbon, j'ai quelques observations à faire au sujet de l'industrie de la houille dans la circonscription de Moose Mountain. Plusieurs députés l'ignorent, mais je pense que nous avons une très importante industrie houillère dans cette région de la Saskatchewan. Elle aussi a souffert de certains des problèmes de cette industrie, dont on

vient de parler. Par coïncidence, il y a à peine dix ou douze ans, une compagnie pétrolière a découvert de grands gisements de pétrole dans cette région, et la production de pétrole a ensuite amené celle du gaz. Il est intéressant de noter que des 4,300 puits actifs de la Saskatchewan, il s'en trouve plus de 3,000 dans cette circonscription.

Cet événement a créé une très forte concurrence pour notre industrie houillère. J'aimerais signaler au comité, pendant une minute ou deux, quelques faits concernant l'industrie du lignite. Je ne prendrai pas beaucoup du temps dont dispose le comité. Le lignite est extrait aux environs de Bienfait et d'Estevan, en Saskatchewan. On maintient depuis 1950 une production passablement stable d'un peu plus de 2,200,000 tonnes. Les principaux débouchés sont les usagers industriels de la région de Winnipeg. Plus de 70 p. 100 du charbon vendu dans cette région est du lignite. On compte comme autres marchés les régions de Regina et de Brandon; il y a aussi certaines papeteries de Kenora, Dryden et Fort Frances en Ontario.

Le lignite présente des avantages marqués au point de vue de la vente, car c'est un combustible peu dispendieux, qui se trouve à proximité de ses principaux marchés: à 280 milles seulement de Winnipeg et à 155 milles de Brandon. Un aère débouché a été créé tout récemment par la construction d'une centrale d'énergie de 40 millions de dollars près d'Estevan. Cette centrale thermique à turbines utilise de vastes quantités de charbon pour la production d'électricité.

Durant les années qui ont suivi la guerre, le chauffage domestique a été accaparé d'avance comme marché par l'industrie du mazout et récemment, dans une grande mesure, par celle du gaz naturel. Grâce à un vigoureux programme de vente en vertu duquel elle offrait même d'aider les usagers industriels à installer des systèmes appropriés de chauffage, l'industrie a réussi à créer un marché industriel au lieu de remplacer le marché national perdu. En même temps, les compagnies ont dépensé plus de 5 millions de dollars en nouvelles immobilisations depuis la guerre. Par suite de la mécanisation et des améliorations techniques, l'industrie a pu absorber des augmentations successives de traitement et n'a haussé le prix du charbon à la mine que de 10c. la tonne depuis 1948. A l'heure actuelle, il s'établit en moyenne à \$2 la tonne à la mine.

L'industrie du lignite, par ses programmes énergiques de vente et son initiative en matière de technologie, a pu maintenir sa position, malgré la concurrence des combustibles de qualité produits après la guerre. Son existence a été menacée par des augmentations exceptionnelles des frais de transport